

## FICHE PRÉALABLE DE DEMANDE – 2025/2026

Identité de votre structure	
Adresse	
Nom du contact en charge du projet	
Mail du contact	
Téléphone du contact	
Quand souhaitez-vous ces déploiements ? <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/> Phase n°1 entre le 10 novembre 2025 et le 17 décembre 2025 <input type="checkbox"/> Phase n°2 entre le 12 janvier 2026 et le 3 juillet 2026
Auriez-vous des langues parlées/nationalités à privilégier ? <u>Si oui, merci d'expliquer pourquoi</u>	
Descriptif le plus complet de votre projet et des missions des jeunes ambassadeurs (annexes possibles)	
Avez-vous un calendrier à nous donner ?	OUI → Merci de remplir la <b>fiche complémentaire de demande</b> NON → Pour que votre demande puisse être traitée, merci de nous l'envoyer avant le 6 octobre 2025
Votre projet est-il bien en lien avec les valeurs européennes et/ou écocitoyennes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Vous engagez-vous à bien accompagner nos volontaires dans leurs missions ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Vous engagez-vous à prendre en charge le déjeuner et 50% des frais de transport de nos ambassadeurs ? <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Vous engagez-vous à adhérer à notre association une fois l'intervention de nos ambassadeurs confirmée ? <sup>3</sup>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Le formulaire est à envoyer à notre chargée de projet Lucia DOBROCSANYIOVA  
[l.dobro@europe-bordeaux.eu](mailto:l.dobro@europe-bordeaux.eu)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone au 0524570500

<sup>1</sup> Veuillez noter que nos ambassadeurs ne peuvent pas être déployés durant les week-ends et vacances scolaires, à l'exception de quelques manifestations ponctuelles. Le cas échéant, merci de préciser le contexte de votre demande.

<sup>2</sup> Si le lieu d'intervention se situe en dehors de Bordeaux métropole (transport) et/ou si l'intervention est prévue sur une journée entière (déjeuner). **Nous restons bien entendu à votre écoute et ferons tout notre possible pour nous adapter à d'éventuelles contraintes financières de votre établissement.**

<sup>3</sup> Le montant d'adhésion annuelle (année civile) est 150€. Le montant d'adhésion annuelle s'élève à 300€ si vous êtes/ou appartenez à une collectivité territoriale, institution consulaire ou universitaire.